

***CONCERTATION GIMEL***  
**ATELIER DE TRAVAIL n°3**  
**"Comment concrètement réussir l'aménagement de Gimel ?"**  
***15 juin 2017***

Relevé des notes brutes des thèmes proposés

## Liste des thèmes

- **Concevoir l'urbanisation du projet dans un espace plus étendu** > p. 3
- **Concevoir le projet comme la constitution d'un village** > p. 5
- **Suivre la mise en oeuvre du cahier des charge** > p. 6
- **Non artificialisation des sols et la question de l'eau** > p. 7
- **Proposer un projet dans le domaine de la petite enfance qui soit éco responsable**  
> p. 8
- **Quel groupe scolaire pour Gimel ?** > p. 8
- **Respect des personnes qui vivent à Gimel et respect des arbres et zones naturelles**  
> p. 9
- **Préserver l'immobilier existant – Patrimoine – Mise en valeur – Garder l'authentique** > p. 10
- *A titre indicatif : priorités exprimées par les gommettes* > p. 11

## Thème : Concevoir l'urbanisation de Gimel dans un espace plus étendu

(Jean-Marie – Isabelle - Georges)

- Gimel au coeur d'un "ensemble urbain" comprenant Grabels village, La Valsière, Euromédecine, Malbosc et les Hauts de Massane
- Concevoir le projet Gimel dans cet ensemble, après avoir mis à plat les caractéristiques de cet ensemble urbain (localiser et quantifier les habitants par type d'habitat / les équipements / les activités / les emplois / ...)
- Penser l'objectif de population et la sociologie des habitants du futur Gimel dans cet ensemble
- Intégrer dans la réflexion le plan de transport de cet ensemble : la route de Grabels ne doit pas constituer une barrière avec Euromédecine et l'av. de Gimel doit être réaménagée pour cesser d'être une barrière vis à vis de Malbosc. On recherchera la diminution des trafics automobile générés par le nouveau quartier par une maîtrise du nombre d'habitants, par la présence d'équipements de proximité (scolaires, commerces, services publics ...) évitant l'usage de l'automobile, par des accès piétons facilités et sécurisés aux transports en commun en particulier la station tramway Euromédecine et la ligne de bus n°6, ... et par une conception des accès automobile au nouveau quartier évitant de créer des bouchons dans le quartier ou sur la route de Grabels : ne surtout pas reproduire les erreurs de Malbosc.
- S'interroger sur l'impact de la diminution du « poumon vert » Gimel (impact biodiversité, nature, paysage) selon l'ampleur du projet de ZAC et le déséquilibre qui en résultera vis-à-vis des autres « poumons verts » de cet ensemble (lac des Garrigues, berges de la Mosson, parc Malbosc, ...)
- Gimel, une opportunité pour créer un nouveau (sous) pôle urbain composé de Grabels Village, La Valsière, Euromédecine, Malbosc et les Hauts de Massane,
- De nombreuses richesses et potentialités souvent ignorées par les habitants des autres composantes de cet ensemble (par exemple, le lac des Garrigues, les équipements sportifs des Hauts de Massane, ...)
- Faire de Gimel un point central et attractif (projets innovants, avoir une grande place conviviale, manège enfant, promenade avec connections pour toutes les composantes de cet ensemble...), pour cet ensemble et au delà, grâce à une relation directe depuis le centre de Montpellier par le tramway
- Pour que Gimel puisse jouer ce rôle central et attractif, tout en gardant sa fonction de "poumon vert", il convient de le connecter au mieux aux quartiers environnants, en définissant par exemple des axes de sorties piétons, vélos, voire véhicules vers les hauts de Massane et vers Malbosc
- Sans remettre en question la gouvernance du projet par la commune de Grabels et en faisant jouer les opportunités de la ville de Montpellier et de la Métropole, viser la complémentarité des ressources collectives (écoles, transports, équipements sportifs, parcs de récréation, services publics, administratifs, ressources culturelles, artisanat, petits commerces...) et non la juxtaposition des composantes de l'ensemble ci-dessus avec duplication des ressources...

Initiateurs de la proposition, animateurs de l'atelier :

- [codron@supagro.inra.fr](mailto:codron@supagro.inra.fr) (Jean-Marie Codron, 74 rue Azalais d'Altier, Les Hauts de Massane),
- [tg.lescuyer@gmail.com](mailto:tg.lescuyer@gmail.com) (Georges Lescuyer, Hauts de Massane),
- [patrice.blanc34@orange.fr](mailto:patrice.blanc34@orange.fr) (Isabelle Blanc, Grabels village)



## **Thème : Concevoir le projet comme la constitution d'un village (Eric)**

Constituer une assemblée locale avec un élu référent

Formaliser des étapes de réalisation intermédiaire (Katy)

## **Thème : Suivre la mise en oeuvre du cahier des charges (Eric)**

Pouvoir amender si besoin le cahier des charges

## Thème : Non artificialisation des sols et la question de l'eau (Renaud)

1. minimiser l'artificialisation (6 gommettes)
  - a. pour lutter contre les inondations et le ruissellement
  - b. construire sur piloti et puisque l'on ne peut y mettre les voitures parquer les voitures à proximité
2. récupérer les eaux de pluie (1 gommette)
  - a. cuve collective enterrée
  - b. climatisation des bâtiments
  - c. réutilisation domestique des eaux de pluie dans les immeubles (wc, ...)
3. construire dans le sens des écoulements des eaux
4. des fontaines, mettre en valeur la source de la tuilerie(1 gommette)
5. se faire de l'eau un "allier"(2 gommettes)
6. fossés végétalisés avec végétation adaptée
7. bassins de rétention à usage multiples (sport, jeu, promenade, ...) (6 gommettes)

**Thème : proposer un projet dans le domaine de la petite enfance qui soit eco-responsable (Julie)**

Répondre aux besoins de mode de garde des nouvelles familles de Grabels

Construire un bâtiment eco construit pour accueillir les enfants

Privilégier l'éducation à l'environnement quotidien

Implanter la structure sur un espace naturel permettant aux enfants d'explorer le dehors sans risque

**Thème : Quel groupe scolaire pour Gimel ? (Renaud)**

**Thème : respect des personnes qui vivent à Gimel et respect des arbres et zones naturelles  
(Isabelle, Michel, Pierre, Brigitte, Nathalie, Jean-Paul , Lisa, Roland)**

- Garder les biens existants et les laisser à leurs propriétaires
- Construire les structures communales autour
- Respecter les habitations existantes des Hauts de Massane en gardant la nature autour en bordure
- Respecter la nature autour des habitations
- Conserver les beaux arbres
- Penser au bien-être de tous
- Pas d'expropriation, c'est inhumain

**Thème : Préserver l'immobilier existant – Patrimoine – Mise en valeur  
– Garder l'authentique  
(Pierre)**

Ne pas faire disparaître ce qui fait notre histoire

A la Valsière, il n'y a plus trace du passé

Préserver les mas et leurs dépendances

## Sujets les plus importants indiqués par les gommettes des participant-e-s à l'atelier du 15 juin sur les sujets des 1er & 8 & 15 juin

*N.B. 2 : cette indication est relative à un moment donné, et à un groupe de participants  
Tous les sujets qui vous tiennent à cœur demeurent importants, il s'agit de les porter et les nourrir jusqu'au bout.*

*Le nombre de gommettes est indiqué entre parenthèses*

Comment préserver les espaces naturels du site, incluant une réflexion sur l'architecture, le paysage et le lieu de vie (8)

Circulation – ligne de bus (8)

Minimiser l'artificialisation (6)

Bassins de rétention à usage multiples (sport, jeu, promenade, ...) (6)

Respect des personnes qui vivent à Gimel et respect des arbres et zones naturelles (5)

Gimel, un lieu deltheillien / un lieu chargé par l'influence artistique (5)

Composer avec les contraintes hydrauliques du site de Gimel (3)

Se faire de l'eau un "allié"(2)

Récupérer les eaux de pluie (1)

Des fontaines, mettre en valeur la source de la tuilerie (1)

Il faudra que les accès et circulation sur la zone ne nuisent pas à l'habitat existant (quartier "hauts de Massane", rue Bertrand de Born) (1)

Il faudra renforcer les transports en communs (1)

Respecter les habitants actuels du site / Mas de Gimel (1)

Un lieu culturel et patrimonial (1)

Pas de logement HLM (1)

Essaimer le logement social (1)

Un espace de référence en terme de transition énergétique (1)

Promouvoir les professionnels locaux / départementaux (1)

Comment réussir un quartier durable (1)